



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## classes préparatoires

Question écrite n° 85643

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proximité géographique des Prépas dans les établissements scolaires en Île-de-France. En effet, cette proximité peut s'avérer assez surprenante. Ainsi l'existence depuis plusieurs années d'une Prépa HEC sur le lycée Albert Schweitzer au Raincy (Seine-Saint-Denis) suscite quelques interrogations sur la justification de la création d'une nouvelle « Prépa Économique et Commerciale » sur le Lycée Blanche de Castille à Villemomble (Seine-Saint-Denis) qui est une ville voisine. Cette situation risque de poser une très réelle concurrence entre ces deux prépas, avec des craintes sur la présence de jeunes boursiers dans le contingent d'étudiants acceptés dans cette nouvelle section spécialisée. Il pourrait donc être utile et intéressant de mieux connaître la méthodologie de cette décision qui consiste à créer des Prépas aussi proches l'une de l'autre et savoir quelle est la stratégie qui a prévalu dans une telle situation. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de l'évolution de la carte des implantations de classes préparatoires aux grandes écoles en vue de la rentrée universitaire 2009, le recteur de l'académie de Créteil a proposé l'ouverture d'une classe préparatoire de la filière économique et commerciale au lycée privé Blanche-de-Castille à Villemomble (Seine-Saint-Denis). Après concertation avec le chef d'établissement intéressé et après analyse de la carte des implantations, le recteur a estimé qu'il serait pertinent que l'option proposée pour cette classe soit économique à la différence de l'option scientifique offerte par la classe préparatoire économique et commerciale du lycée Schweitzer au Raincy. Compte tenu du vivier différent de bacheliers recrutés dans chaque de ces deux options (bacheliers S pour l'option scientifique et ES pour l'option économique), il n'est pas à craindre de concurrence. À cet égard, l'évolution des effectifs de cet établissement le démontre. À la rentrée 2008, on comptait 37 étudiants en 1re année et à la rentrée 2009, 38. Il n'existe au sein de l'enseignement privé de l'académie de Créteil que deux classes de ce type, la première à Villemomble et la seconde à Saint-Maur-des-Fossés, ce qui, compte tenu de la forte démographie de la région, ne paraît pas excessif.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85643

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2010, page 8452

**Réponse publiée le** : 12 octobre 2010, page 11206